

Bilan des rencontres avec les citoyens, organismes et institutions
Plan d'action en développement social 2014-2018

Le *Plan d'action en développement social 2014-2018* est le résultat d'une démarche de consultation avec les citoyens et les partenaires institutionnels et communautaires de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

Le présent bilan met en lumière quelques pistes d'action recueillies à l'occasion de deux activités de participation citoyenne qui se sont réalisées en deux volets : une journée avec les partenaires le 11 avril 2013 et une rencontre avec les citoyens le 16 avril 2013.

Les participants devaient répondre à deux questions en fonction de six enjeux prioritaires. Ils se sont interrogés sur les réalisations mises en œuvre qui les rendent le plus fier ainsi que sur les changements souhaités pour les cinq prochaines années.

ENJEU 1

Favoriser l'accessibilité des citoyens à l'égard : des services, des activités, des parcs, des espaces verts, des berges, de la culture, du patrimoine et du savoir, des installations, de l'information, des coûts, de la diversification, de la proximité physique, de la disponibilité et de l'accès universel.

Ce dont ils sont fiers!
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les parcs le long de la rivière des Prairies. ▪ Les activités pour enfants au centre Roussin. ▪ Les nombreux parcs et espaces verts sur le territoire. ▪ Le travail de collaboration entre les partenaires institutionnels et communautaires qui a mené à la mise en place de plusieurs nouveaux projets pour favoriser l'accessibilité des citoyens. ▪ Les jeux d'eau dans les parcs, la rénovation de la piscine Maria-Goretti. ▪ L'ouverture sur le fleuve : Vieux-Moulin; parc du Bout-de-l'île et la création de parcours patrimoniaux. ▪ Le programme Accès loisirs. ▪ Les projets de médiation culturelle.

Pistes d'action proposées	
Citoyens	Organismes
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plus de logements sociaux pour les familles. ▪ Des pistes cyclables sur le boulevard De La Rousselière et Saint-Jean-Baptiste. ▪ Une meilleure signalisation des points d'intérêts. ▪ L'accessibilité à des équipes sportives à plus faible coût. ▪ Favoriser l'accessibilité aux cours d'eau et la mise en valeur des berges via des petites embarcations pour la découverte de la nature, de la géographie, de notre histoire. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Implanter une politique d'accueil. ▪ Améliorer l'accès à l'information sous toutes ses formes. ▪ Que chaque projet mis de l'avant soit porté par un <i>leader</i>. ▪ Favoriser la création de milieux de vie pour faciliter l'accessibilité à tous les services.

ENJEU 2

Assurer une cohésion sociale afin de soutenir le mieux vivre ensemble.

Ce dont ils sont fiers!
<ul style="list-style-type: none">▪ La diversité culturelle.▪ Les jardins communautaires, le centre de jour du CLSC, la popote roulante.▪ L'insertion des nouveaux arrivants particulièrement les demandeurs d'asile.▪ Les projets familiaux réalisés au centre communautaire le Mainbourg.▪ Les projets pour les jeunes l'été et dans les gymnases à l'école secondaire Jean-Grou.▪ Le soutien des tables de développement social, du partenariat, des projets.▪ La reconnaissance et l'autonomie envers les organismes communautaires.▪ La préoccupation autour des services pour les immigrants, l'écoute et l'ouverture aux besoins.▪ La mobilisation de la communauté autour des gangs de rue.▪ La reconnaissance de l'arrondissement et de l'expertise citoyenne.▪ Le dîner communautaire entre les employés du poste de quartier 45, les jeunes et les aînés de Rivière-des-Prairies.▪ La journée de consultation pour le plan d'action en développement social.▪ Le comité de scolarisation.

Pistes d'action proposées	
Citoyens	Organismes
<ul style="list-style-type: none">▪ Créer des activités pour faire disparaître les préjugés entre les cultures, les générations.▪ Impliquer les jeunes dans la vie du quartier.▪ Trop de résidences pour personnes handicapées mentalement au même endroit. Il doit avoir plus de répartition sur le territoire.▪ Créer plus de lieux de rencontre famille-enfants à Rivière-des-Prairies.▪ Développer la vie dans le quartier à Rivière-des-Prairies.▪ Avoir plus de jardins communautaires.	<ul style="list-style-type: none">▪ Mettre en valeur le bénévolat chez les jeunes et les personnes âgées (poursuivre l'implication citoyenne).▪ Favoriser les rencontres et les activités intergénérationnelles et interculturelles..▪ Arrimer les plans d'action des différents partenaires et instances.▪ Discuter de la façon dont il faut gérer la diversité.

ENJEU 3

Optimiser la présence de la culture dans les projets de développement.

Ce dont ils sont fiers!
<ul style="list-style-type: none">▪ Les activités culturelles et les spectacles gratuits (Été show).▪ La gratuité des spectacles dans les deux maisons de la culture du territoire.▪ Le marché public à Pointe-aux-Trembles.▪ Le futur aménagement de la place publique du Vieux-Pointe-aux-Trembles.▪ L'aménagement du parc du Vieux-Moulin et sa restauration en 2009.▪ La réalisation de projets inclusifs et innovateurs.▪ Le partenariat entre Boscoville 2000 et la maison de la culture Rivière-des-Prairies pour la réalisation des spectacles pour les jeunes.▪ La réussite des projets jumelés en développement social et culturel tels que <i>Nos amours en spectacle; les saisons de la vie</i>.▪ Doubler le « membership » et les parcours patrimoniaux de la société historique de Rivière-des-Prairies.

Pistes d'action proposées	
Citoyens	Organismes
<ul style="list-style-type: none">▪ Construire une maison de la culture à Rivière-des-Prairies.▪ Protéger et conserver l'offre d'activités et d'événements culturels (musique, théâtre, etc.).▪ Avoir accès à un marché public et une place publique à Rivière-des-Prairies.▪ Organiser un événement distinctif à notre arrondissement comme les « Petits bonheurs ».▪ Organiser plus de manifestations culturelles extérieures (occuper le domaine public).	<ul style="list-style-type: none">▪ Assurer la pérennité des actions (financement des projets de médiation et inclusion-innovation, ressources humaines).▪ Prioriser la population jeunesse dans les actions (éveil à la culture, à la lecture et au patrimoine).▪ S'approprier le domaine public (activités hors les murs, en rives, animer l'espace urbain).▪ Favoriser les projets identitaires et faire participer les citoyens aux projets rassembleurs.▪ Optimiser l'utilisation des lieux.▪ Mettre en œuvre l'Agenda 21 de la culture.

ENJEU 4

Contribuer à la revitalisation, la qualité de l'aménagement et au développement des milieux de vie.

Ce dont ils sont fiers!
<ul style="list-style-type: none">▪ Les berges propres.▪ L'accès facile aux parcs-nature.▪ Le parc François-Vaillancourt.▪ Le Vieux-Moulin de Pointe-aux-Trembles.▪ Le projet de la Maison du citoyen.▪ La revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles.▪ La réussite du marché public de Pointe-aux-Trembles.▪ L'annonce du train de l'Est.▪ Le projet développé aux HLM Séguin.▪ Les moyens mis en œuvre favorisant le ralentissement de la circulation.▪ L'ajout de pistes cyclables.

Pistes d'action proposées	
Citoyens	Organismes
<ul style="list-style-type: none">▪ Aménager plus d'appareils d'exercices dans les parcs et espaces verts.▪ Avoir accès à un nouveau parc à chiens.▪ Rendre l'aménagement des berges plus agréables : tables de pique-nique, bancs, événements, etc.▪ Éclairer davantage dans certains secteurs la nuit.▪ Améliorer l'ancienne zone de chemin de fer délaissée entre les rues Victoria et Prince-Albert.▪ Développer des projets de cohabitation (sentiers, bancs) sur les 1^{ère} et 53^e avenues.▪ Aménager le terrain à l'angle des boulevards Perras et Armand-Bombardier.	<ul style="list-style-type: none">▪ Créer des milieux de vie rassembleurs.▪ Assouplir les règlements pour les kiosques temporaires de nourriture.▪ Faire de l'animation dans les parcs (café, expositions, agriculture urbaine, etc.).▪ Investir financièrement pour développer les boulevards Perras et Rodolphe-Forget.▪ Développer un pôle historique.▪ Investir financièrement à Pointe-aux-Trembles afin de développer le Vieux-Pointe-aux-Trembles, un marché public et des cafés.

ENJEU 5

Améliorer les transports actifs et collectifs et les déplacements routiers sécuritaires.

Ce dont ils sont fiers!
<ul style="list-style-type: none">▪ Les navettes pour les aînés.▪ Les jeux sécuritaires dans les parcs.▪ L'amélioration des circuits « Métrobus » sur le boulevard Perras jusqu'au métro Radisson dans les deux sens.▪ L'amélioration des pistes cyclables.▪ Les bus express 480; 482; 487.▪ La mise en disponibilité des autobus allant du quartier de Pointe-aux-Trembles jusqu'au métro.▪ Le développement du transport adapté à l'extérieur de l'île.

Pistes d'action proposées	
Citoyens	Organismes
<ul style="list-style-type: none">▪ Développer des liens nord-sud (routes et pistes cyclables) entre Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles.▪ Aménager des trottoirs sécuritaires.▪ Favoriser le transport pour les jeunes de 15 ans et moins durant les heures tardives à Rivière-des-Prairies.▪ Aménager des pistes cyclables bidirectionnelles et plus sécuritaires qui seraient reliées aux nouvelles gares.▪ Sécuriser les traverses piétonnières avec des panneaux lumineux.▪ Améliorer le transport collectif.▪ Avoir accès au Bixi.▪ Former un comité d'arrondissement porteur du dossier sur le transport.▪ Identifier les besoins de la population pour élaborer un plan de développement de transport intégré.	

ENJEU 6

Agir sur la protection de l'environnement dans une perspective de développement durable.

Ce dont ils sont fiers!

- Les beaux parcs et espaces verts propres.
- La collecte une fois par semaine des déchets, de la récupération et bientôt des déchets organiques.
- Le changement de zonage de la Marina Beaudoin.
- L'augmentation de la taille des bacs de récupération.

Pistes d'action proposées

Citoyens et organismes

- Encourager le compostage, et faire une distribution de compost plus large que l'horaire du 11 mai de 9 h 30 à 11 h.
- Taxer les entreprises (taxe spéciale verte) pour les projets de développement durable.
- Rendre les collecteurs de pluie plus accessibles et améliorer la distribution aux citoyens intéressés.
- Exigez des mesures pour nettoyer d'anciens territoires industriels.
- Encourager des projets de jardins verts sur les toits des entreprises et des résidences.
- Demander la collaboration des industries locales pour implanter le développement durable. Évaluer la possibilité de régler cet aspect.
- S'assurer de la présence et du bon fonctionnement des fontaines publiques dans les parcs.
- Communiquer et sensibiliser la population aux orientations de l'arrondissement en matière de développement durable.